



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 94/2025
du Conseil communautaire
Séance du 30 juin 2025

Date d'envoi de la convocation = 24 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 43

Nombre de conseillers absents : 32

Nombre de votants : 62

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Frédéric BERNE, Yves CAZORLA, Raymond CHAPUY, Loïc CZARNEKI, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Raymond MASSE, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Michel ONDE, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents/Procurations : Sandrine ANGLEZAN, Charlotte BARRERE, Christian BAUME (procuration à Jennifer OBID), Mohamed BERKANE (procuration à Frédéric BERNE), Philippe BERTHOMIEU (procuration à Jean Christian REY), Jacques BERTOLINI (procuration à Béatrice LOISON), Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Valère SEGAL), Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE (procuration à Michel AGNEL), Cédric CLEMENTE (procuration à Olivier JOUVE), Maxime COUSTON (procuration à Raymond MASSE), Manon CROUSIER (procuration à Yves CAZORLA), Gilles DELALIEU (procuration à Christophe SERRE), Aurélie DELWARTE, Océane ESCLEYNE (procuration à Michel ONDE), Michèle FOND-THURIAL, Laëtitia GAILLARD, Robert GAUTIER, Sophie GUIGUE (procuration à Nathalie FORGEROU), Emmanuel LE PARGNEUX, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX (procuration à Bernard NASS), Stéphane MAURIN (procuration à Sylvie BARRIEU-VIGNAL), Laurent NADAL (procuration à Patrick PALISSE), Elian PETITJEAN (procuration à Guy AUBANEL), Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA (procuration à Stéphane OUSTRIC), Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL (procuration à Monique GRAZIANO-BAYLE), Maria SEUBE (procuration à Bernard DUCROS), Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Christophe SERRE

OBJET : Budget supplémentaire 2025 du Budget Annexe DSP EAU

Le présent Budget Supplémentaire du Budget DSP Annexe Eau comprend :

A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)

Conformément aux affectations des résultats délibérées précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En recettes d'investissement, la somme de 698 396,66 € en excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) pour couvrir le besoin de financement,
- Les restes à réaliser :
 - En dépenses d'investissement à hauteur de 2 674 722,51 € correspondant principalement aux études et travaux relatifs à la réhabilitation des branchements d'eaux usés sur différentes communes, les travaux d'adduction d'eau, de forage et de captage et au schéma directeur.
 - En recettes d'investissement à hauteur de 4 340 144,56 € correspondant aux subventions du Conseil départemental du Gard, de l'Agence de l'Eau, de la Région et de l'Etat, et d'un emprunt de 2 M€ souscrit auprès de la Banque des Territoires.
- En dépenses d'investissement, la somme de 2 363 818,71 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001)
- En recettes de fonctionnement, la somme de 1 259 701,98 € correspondant à l'excédent reporté de la section de fonctionnement (chapitre 002).

Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2025 voté en février 2025

1- La section de fonctionnement :

Les dépenses nouvelles de fonctionnement sont proposées pour un total de 1 265 701,98 €. Elles évoluent sur les chapitres suivants :

- Chapitre 011 « Charge à caractère général » : +15 701,98 € au titre des annonces et insertion.
- Chapitre 012 « Charge de personnel » : + 40 000 € positionnés pour ajuster les crédits alloués au regard de l'augmentation positionnée au Budget principal ;

- Chapitre 68 « Dotations aux provisions et dépréciations » : + dotations aux provisions pour risque et charge.

- Chapitre 023 « Un virement à la section d'investissement » : +1 200 000 €

Les recettes de fonctionnement à hauteur de 1 265 701,98 € correspondent au Chapitre 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 1 259 701,98 € et 6 000 € au chapitre 042 « opération d'ordre entre section » au titre de la reprise des subventions d'investissement.

2- La section d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors restes à réaliser), sont proposées pour un total de 3 563 818,71 € :

- Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » : 2 363 818,71 € ;
- Chapitres 20 « Immobilisations incorporelles », 21 « immobilisations corporelles », et 23 « Immobilisation en cours » : 1 194 000 € de dépenses nouvelles pour équilibrer.
- Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre section » pour un montant de 6 000 € au titre de la reprise des subventions d'investissement.

Les recettes d'investissement (hors restes à réaliser), sont proposées à hauteur de 1 898 396,66 € :

- Chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » : +1 200 000 € ;
- Chapitre 10 « Dotations, fonds diverses et réserves » : +698 396,66 € relatifs à la couverture du besoin de financement des investissements ;

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée à la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 10 juin 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité

(2 oppositions : L. MARQUES-ROUX par procuration, B. NASS)

- **D'ADOPTER** le budget supplémentaire 2025 du Budget Annexe DSP Eau, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 1 265 701,98 € et en section d'investissement à hauteur de 6 238 541,22 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le : 30 juin 2025



Jean Christian Rey

Président de l'Agglomération
du Gard rhodanien